

**RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**



**Objet :**  
**REVISION du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de PLAISANCE du TOUCH (31170 )**



**Décision du Président de RESEAU 31: n° 20230419-181 du 19 avril 2023.**

**Références principales :**

- ✓ Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 ;
- ✓ Code de l'Environnement, art. L 123-1 à L 123-19 et R 123-10 à R 123-27;
- ✓ Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 2224-8, L. 224-10 et R 2224-6 -8-9 et 17.



## ***T A B L E   D E S   M A T I E R E S***

***1. Préambule.***

<i><b>2. Organisation de l'enquête publique.....</b></i>	<i><b>p.4/5</b></i>
2.1 Procédure	
2.2 Publicité	
2.3 Déroulement de l'enquête	
<i><b>3. Examen du dossier de Révision du Zonage d'Assainissement</b></i>	<i><b>p.6/7</b></i>
3.1 Pièces administratives	
3.2 Pièces constitutives du dossier	
3.3 observations du Public	
3.4 <u>Tableaux récapitulatifs</u> .....	<i><b>p. 8à10</b></i>
<i><b>4. Avis personnels et motivés de la Commissaire enquêtrice .....</b></i>	<i><b>p.11</b></i>
<i><b>5. Conclusions .....</b></i>	<i><b>p.12</b></i>
<i><b>9. Pièces annexées au dossier .....</b></i>	<i><b>p.13/19</b></i>
➤ <u>Plan des renforcements de réseaux(p.14)</u>	
➤ <u>Tableau des localisation des travaux(p.15)</u>	
➤ <u>Carte des principaux projets d'Urbanisation (p.16)</u>	
➤ <u>Plan des réseaux à créer (p.17)</u>	
➤ <u>Liste des sites étudiés individuellement pour la mise en place de l'assainissement non collectif ( plans et diagnostics)p.17</u>	
➤ <u>P.V. de synthèse adressé à Réseau31(copie)p.18/19</u>	

\*\*\*\*\*

*A noter : Pour faciliter la lecture, des documents issus du dossier d'enquête publique ont été insérés au rapport.*

## **P R E A M B U L E**

*La commune de Plaisance du Touch a donné compétence pour l'assainissement collectif au Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute Garonne "Réseau31".*

*En sa qualité de Maître d'ouvrage elle est compétente pour la réalisation de la révision du zonage d'assainissement et son approbation.*

*Une évaluation de la capacité des réseaux et de la station de traitement a été effectuée en fonction des besoins de densification potentielle de l'habitat référencée au SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine et aux projets du P.L.U.*

*Celle-ci a pris en compte :*

*☞ La révision du schéma directeur et du plan d'assainissement;*

*☞ La mise à jour des plans de réseaux;*

*☞ La mise en adéquation des systèmes d'assainissement des eaux usées (réseaux, station de traitement, postes de refoulements) avec les perspectives de développement de la Commune;*

*☞ L'étude comprend des possibilités d'optimisation des équipements ;*

*☞ La révision du zonage d'assainissement et la mise en cohérence avec les projets du P.L.U. communal.*

- Un diagnostic supplémentaire a été réalisé dans le cadre de la Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE) pour l'identification des sources potentielles de micropolluants retrouvés dans les effluents et de proposer un plan des actions à envisager.*

*\**

# R A P P O R T

## 2- Organisation de l'Enquête publique :

Conformément à la décision prise par le Président du « RESEAU 31 » le 19 avril 2023 contenant la validation du Projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de PLAISANCE du TOUCH et sa soumission à l'enquête publique légale ;

Après la désignation par la présidence du Tribunal Administratif de TOULOUSE (N° E23000079/31) en date du 2 juin 2023 qui m'a confié cette enquête en qualité de Commissaire enquêtrice ;

J'ai procédé aux démarches nécessaires à ce type d'enquête publique après avoir pris connaissance du dossier et rencontré le 6 juillet 2023 à la Mairie:

☞ les porteurs du projet Réseau 31, gestionnaire du Service public de l'eau par délégation de la Commune de Plaisance du Touch) : Julie FRESEL et Jérôme MONTORI

☞ Mr Joseph PELLEGRINO vice-président de « Réseau31 » et Adjoint au Maire de Plaisance du Touch.

☞ Mr Laurent BRESSON, directeur des services techniques et Mr Marc FICHER Directeur Général des Services.

### 2-1 Procédure :

- ☞ vérifier la publicité légale du projet ;
- ☞ vérifier la conformité des pièces du dossier d'enquête ;
- ☞ prendre en compte les réclamations et observations du public pendant toute la durée de l'enquête ;
- ☞ Adresser le Procès verbal de synthèse de l'enquête au Maire dans les huit jours de la date de fin de l'enquête
- ☞ Dresser et transmettre le rapport donnant un (des) avis motivé (s), à l'issue de l'enquête, à :
  - \* Monsieur le Président de « Réseau31 »
  - \* Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse

### 2-2 Publicité :

#### ➤Affichage :

La vérification de l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les lieux concernés dont la liste avait été établie, a été réalisée le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le certificat d'affichage visé le /10/2023 par Mr le maire, a été joint au dossier.

#### ➤ Insertion à la rubrique des annonces légales dans deux journaux locaux :

- ☞ Le journal Toulousain du 24 août 2023 (1<sup>ème</sup> parution)
- ☞ Le journal Toulousain du 14 septembre 2023 (2<sup>ème</sup> parution )
- ☞ La Dépêche du midi du 22 août 2023(1<sup>ème</sup> parution)
- ☞ La Dépêche du midi du 12 septembre 2023 (2<sup>ème</sup> parution )

2-3 Déroulement de l'enquête :

Permanences : Elles se sont tenues en Mairie de PLAISANCE du TOUCH :

- Lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h
- Mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 17h
- Vendredi 13 octobre de 14h à 17h

➤ Registre : Etabli selon les formes réglementaires, le registre a été ouvert, côté et paraphé le 11 septembre 2023 par la Commissaire enquêtrice.

Il a été tenu à disposition du public du lundi 11 septembre au vendredi 13 octobre 2023 à 17h.

Il a été clos par la Commissaire – enquêtrice le 13 octobre 2023 à 17h. Il ne contenait : ☞ AUCUNE observation écrite ni aucun Mail ou courrier adressé à la Mairie

➤ Registre numérique : ouvert le 11/09/2023 et clos le 13 octobre 2023 à 17h

Il contenait : ☞ 209 téléchargements  
☞ 352 visualisations.

\* \* \* \*

**3-Examen du dossier du projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de PLAISANCE du TOUCH :**

**3-1. Pièces administratives :**

➤ Décision du Président de RESEAU 31: n° 20230419-181 du 19 avril 2023.

➤ Décision de désignation par la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse, en date du 2 juin 2023, de Claudette GROLLEAU pour conduire l'enquête Publique ;

➤ Le certificat d'affichage réglementaire visé par Julie FRESEL, responsable du Pôle Aménagement et Prospectives Territoriales de Réseau 31, le 16 octobre 2023 ;

➤ Les attestations de parutions aux annonces légales des journaux locaux avant l'ouverture de l'enquête et la semaine après:

\* *La Dépêche du Midi* du 22 août et du 12 septembre 2023

\* *Le Journal Toulousain* du 24 août et du 14 septembre 2023

➤ L'avis de dispense d'évaluation environnementale de la MRAe du 21 mars 2023 (Dossier n°2023DK014).

**3-2 .Le dossier établi pour Réseau31 par « ARTELIA », 15 Allée de Bellefontaine à Toulouse (31106) :**

➤ Le résumé non technique :

☞ Présentation ( pages 1 à 14) : textes réglementaires, coordonnées, objet de l'enquête , procédure, déroulement, caractéristiques de projet de zonage, raisons pour lesquelles le projet a été retenu.

☞ Modalités relatives à l'assainissement collectif et non collectif ( pages 16/17): Obligations de la collectivité, et des particuliers pour chacun des dispositifs.

➤ Le dossier de l'étude réalisée et approuvée par « réseau31 » :

☞ Préambule, présentation générale, contexte physique, naturel, risques naturels et technologiques, monuments historiques, données démographiques, logements et capacités d'accueil, activités économiques, évolution de l'urbanisation et de l'habitat ( SCOT, PLU, projets communaux), usages de l'EAU. (Pages 1 à 32).

☞ Synthèse de l'assainissement non collectif ( pages 33 à 36) : Nature des sols et carte d'aptitude des sols, réseau hydrographique superficiel, conformité des dispositifs d'assainissement non collectifs.

☞ Synthèse de l'assainissement collectif ( pages 38 à 53) : présentation du système d'assainissement collectif : postes de refoulement, déversoirs d'orage diagnostic des effluents et traitements, station d'épuration, analyse des charges ..

☞ Les propositions d'aménagements ( pages 54 à 89) :

- Travaux de réhabilitation et mise en sécurité des ouvrages existants : regards, postes de refoulement, déversoirs d'orage, extension de la station d'épuration.
- Travaux de réduction des eaux claires parasites permanentes
- Travaux de réduction des eaux claires météoriques
- Etablissements non domestiques
- Travaux de délestage
- Travaux de dévoiement des réseaux
- Travaux d'extension et de renforcement des ouvrages

☞ Projet de ZONAGE

☞ Volet Financier et Programmation :

- Volet financier : partenaires, particuliers (PFAC) Coût des branchements ;
- Récapitulatif et planification retenue : synthèse des travaux, hiérarchisation.
- Prix de l'assainissement.

☞ Modalités relatives à l'assainissement collectif ( pages101/102) : généralités, obligations et conditions de raccordement, entretien des filières d'assainissement non collectif durant les travaux d'assainissement, organisation du service public d'assainissement collectif ;

☞ Modalités relatives à l'assainissement non collectif ( pages103/104) : obligations de réhabilitation de l'assainissement, investigations et travaux à réaliser afin de mettre en conformité les dispositifs non collectifs, organisation du service d'assainissement non collectif.

Les pièces annexées au dossier :

- *Plan du réseau d'assainissement*
- *Plan du zonage d'assainissement*
- *Carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif*

3.3 - observations du Public : NEANT

*3.4 - Les tableaux des pages suivantes contiennent tous les éléments pris en compte dans l'étude réalisée par le bureau ARTELIA.*

ETUDE ARTELIA – Dossier d'enquête publique			
Eléments physiques	Dossier	Etude	AVIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- topographie</li> <li>- occupation des sols</li> <li>- hydrographie, hydrologie</li> <li>- climatologie/pluviométrie</li> <li>- nappe phréatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relief peu vallonné</li> <li>- + agricole/urbanisé</li> <li>- 6 cours d'eau</li> <li>- océanique/méditerranéen</li> <li>- février/juin</li> </ul>	Descriptif de tous les éléments	Prise en compte
Eléments milieux naturels			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Natura 2000/Directive oiseaux</li> <li>-ZNIEFF Type 1</li> <li>-Zones humides</li> <li>-Trame verte et bleue</li> <li>-SDAGE 2022/2027</li> <li>-SAGE Vallée de la Garonne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garonne /Muret</li> <li>- Touch aval Fonsorbes</li> <li>- Cartographie</li> <li>- idem</li> <li>- Plan</li> </ul>	Descriptif des obligations	Prise en compte
Risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concerné : 21/07/2020</li> </ul>	Réduction des pollutions assainissement	Prise en compte
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inondations</li> <li>- Nappe Phréatique</li> <li>-retrait/gonflement Argiles</li> <li>-Arrêtés Catastrophes Naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PPRi Touch/aval 2/8/21</li> <li>Carte des aléas jointe</li> <li>- affleure le Touch</li> <li>- moyen à fort</li> <li>- 25 depuis 1982</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PAPI agglomér..Toulousaine</li> <li>-Z.i. abords Touch/Merdagnou</li> <li>- Aléas très faible (carte)</li> <li>- Carte jointe</li> <li>- 12 inondations, 9 boues</li> </ul>	Tous les aléas ont été pris en compte
Risques technologiques			
ICPE , BASIAS, BASOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 Ets concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 Ets non Seveso, 1 Collecte , traitements des déchets ménagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 ZI « La Ménude »</li> <li>Situation groupée</li> </ul>
Monuments Historiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-3 Cartographiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Eglise, Château des Vitarelles,Pont sur le Touch</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périmètre protection 500m</li> </ul>
Données démographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tableau INSEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1968: 2 633hab/ 2019 : 16 402hab.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Population triplée depuis 1982</li> </ul>

REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR ET DU PLAN D'URBANISME

Logements/capacités d'accueil	-Tableau INSEE	-8 293 résidences	Pas d'accueils secondaires : Hôtel, campings, résidences tourisme. tableau
Activités économiques	Répartition INSEE 2020	Agriculture 1, Industries 32, Constructions 86, Commerces, transports, divers 336, Santé Administrations 60.	
Evolution Urbanisation/habitat	SCOT grande Aggom. Toulousaine PLU Communal	10 à 70 logements/ha Projets : La Geyre, Barduchet, Bonna Sabla sur 1 630EH	-Abandon du projet « Val Tolosa » - 2 000EH
Usage de l'Eau	Prélèvement Usine de Tournefeuille	Fourniture Toulouse Métropole ( achat communal)	
Diagnostic ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Aptitude des sols et hydrographie, contrôle de conformité	Carte GEOPORTAIL Etude sur l'ensemble du territoire.	40% non conformes, 20% en défauts, 40% en bon état. A réaliser la mise en place des systèmes d'épuration raccordables aux fossés existants.
Diagnostic ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Compétence RESEAU31	Cartographie et descriptif des systèmes Séparatifs (106km), postes de refoulement (13+1) déversoirs d'orages (3).	Diagnostic et propositions d'améliorations (13 ) réglementaires
Diagnostic de la NATURE des EFFLUENTS et du TRAITEMENT	Station d'EPURATION	Effluents rejetés dans le TOUCH Capacité 20 000 EH, projet en cours pour 30 000EH Présentation des filières de traitement Eau, boues, sable, graisse.....	Extension projetée, surcharge par temps de pluie sans débordement. Qualité de l'eau traitée : 2013/2022 : 7 rejets non conformes. Etude prise en compte

T A B L E A U R E C A P I T U L A T I F

TRAVAUX - EVALUATION - FINANCEMENTS - PLANIFICATION en fonction des priorités à court, moyen ou

long terme :

P 1	P 2	P 3	P 4
-----	-----	-----	-----

Nature des travaux	Description	Coût total (€HT)	Coût total yc 15% divers, imprévus, MOE (HT)	Subventions envisageables (€HT)	Coût total subventions déduites (€HT)	Priorité
<b>REHABILITATION DES OUVRAGES</b>						
	Etanchement du regard (infiltrations) - 23 unités		<i>Réalisé en 2021</i>			P1
	Réhabilitation de la cunette du regard - 3 unités	9 150 €	10 500 €	1 050 €	9 450 €	P1
	Suppression racines et reprise étanchéité - 29 unités	88 450 €	101 700 €	10 170 €	91 530 €	P2
	Réhabilitation du GC (H2S ou GC dégradé) - 27 unités	82 350 €	94 700 €	9 470 €	85 230 €	P3
	Dégagement tampon bloqué ou sous bitume - 26 unités		<i>Pour mémoire</i>			P3
	Curage regards - 48 unités		<i>Pour mémoire</i>			P3
<b>REDUCTION DES EAUX CLAIRES</b>						
	Travaux priorité 1 (yc secteur Birazel)	106 600 €	122 600 €	24 520 €	98 080 €	P1
	Travaux priorité 2	256 300 €	294 780 €	58 960 €	235 820 €	P2
	Travaux priorité 3	478 490 €	550 360 €	110 070 €	440 290 €	P3
	Inspections télévisées complémentaires - Priorité 3	9 790 €	11 260 €		11 260 €	P3
	Inspections télévisées complémentaires - Priorité 4	27 610 €	31 750 €		31 750 €	P4
	Travaux de déconnexion des eaux météoriques		<i>A la charge des particuliers</i>			P2
	Tests à la fumée et tests au colorant complémentaires		<i>Pour mémoire</i>			P1
<b>ETABLISSEMENTS NON DOMESTIQUES</b>						
Demande de mise en conformité des équipements non conformes et contre-visite			<i>Pour mémoire</i>			P3
<b>RENFORCEMENT / EXTENSION DES RESEAUX ET PR</b>						
	Renforcement pour urbanisation de Bonna Sabla (780 ml en Ø300)	964 000 €	1 108 600 €	110 860 €	997 740 €	P2
	Renforcement Bd des Capelles et av des Marinets (scenario a)	1 356 000 €	1 559 400 €	155 940 €	1 403 460 €	P3
	Renforcement Bd des Capelles et délestage rue de la Hille (scenario b)	1 563 000 €	1 797 500 €	179 750 €	1 617 750 €	P3
	Renforcement rue des Ecoles	576 000 €	662 400 €	66 240 €	596 160 €	P1
	Renforcement route de Pibrac (si urbanisation sur Val Tolosa)	910 000 €	1 046 500 €	104 650 €	941 850 €	P4
	Reprise pente rue des Hirondelles (débordements pluie 1 an)	686 000 €	788 900 €	78 890 €	710 010 €	P4
	Extension route de Lombaz (pour divisions parcelaires)	57 000 €	65 600 €		65 600 €	P4
	Renforcement capacité PR Ménude 1	8 000 €	9 200 €	920 €	8 280 €	P1
	Diminution capacité PR Ocrelines (rue Agricol Perdiguier) - diminution vitesse de refoulement	8 000 €	9 200 €	920 €	8 280 €	P3
<b>EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION</b>						
	Restructuration et extension de la station d'épuration (prix PRO IRH)	4 604 750 €	5 295 500 €	1 059 100 €	4 236 400 €	P1
<b>DELESTAGE</b>						
	Scénario 1 : Passage par la rue de Taure	858 000 €	986 700 €	197 340 €	789 360 €	P2
	Scénario 2 : Passage par le futur barreau routier RD42 / RD24	531 000 €	610 700 €	122 140 €	488 560 €	P2
<b>DEVOIEMENT DES RESEAUX EN TERRAIN PRIVE</b>						
	Scénario 1 : Dévoiement réseau des parcelles problématiques	170 000 €	195 500 €	39 100 €	156 400 €	P2
	Scénario 2 : Dévoiement du réseau jusqu'à la STEP	425 000 €	488 800 €	97 760 €	391 040 €	P3
<b>DEVOIEMENT DES RESEAUX EN TERRAIN PRIVE</b>						
	TOTAL - Priorité 1 (€HT) - hors extension STEP	699 750 €	804 700 €	92 730 €	711 970 €	
	TOTAL - Priorité 2 (€HT) - fourchette basse (hors extension STEP)	2 401 750 €	2 762 080 €	386 310 €	2 375 770 €	
	TOTAL - Priorité 2 (€HT) - fourchette haute (hors extension STEP)	2 935 750 €	3 376 180 €	485 320 €	2 890 860 €	
	TOTAL - Priorité 3 (€HT) (hors extension STEP)	1 967 630 €	2 262 920 €	329 080 €	1 933 840 €	
	TOTAL - Priorité 4 (€HT) (hors extension STEP)	1 680 610 €	1 932 750 €	183 540 €	1 749 210 €	
<b>TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) - fourchette basse (hors extension STEP)</b>						
	TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) - fourchette basse	6 749 740 €	7 762 450 €	991 660 €	6 770 790 €	
<b>TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) - fourchette haute (hors extension STEP)</b>						
	TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) - fourchette haute	7 283 740 €	8 376 550 €	1 090 670 €	7 285 880 €	
<b>TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) si transfert Ménude vers STEP Aussonnelle (hors extension STEP) - fourchette basse</b>						
	TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) si transfert Ménude vers STEP Aussonnelle	6 370 740 €	7 326 650 €	1 009 150 €	6 317 500 €	
<b>TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) si transfert Ménude vers STEP Aussonnelle (hors extension STEP) - fourchette haute</b>						
	TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX (€HT) si transfert Ménude vers STEP Aussonnelle	7 231 740 €	8 316 750 €	1 183 360 €	7 133 390 €	

#### 4. Avis personnels et motivés de la Commissaire enquêtrice :

*Le dossier contient toutes les pièces nécessaires à l'enquête publique pour ce type de projet. Il répond à la légalité et à la bonne compréhension du public.*

➤ *Les éléments pour les raccordements à l'assainissement collectif ont été pris en considération: extension, renforcement du réseau, modifications, anomalies à corriger, réparations nécessaires et extension de la station d'épuration.*

➤ *La mise à jour du zonage de l'assainissement individuel a été réalisée pour les 21 secteurs concernés sur le territoire afin d'en vérifier l'aptitude des sols, d'en vérifier les paramètres déclassants ( Hydromorphie, Nappe phréatique, perméabilité du sol, pente des terrains) et déterminer les filières qui sont préconisées pour le prétraitement, le traitement et l'exutoire nécessaire aux eaux usées.*

*J'ai constaté que l'ensemble des pièces permettant la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune a bien pris tous les paramètres nécessaires et obligatoires pour permettre à court terme, moyen terme et long terme de faire face à l'évacuation des eaux usées en tenant compte des projets d'extensions futures sur l'ensemble du territoire communal.*

*J'ai bien enregistré également, qu'aucun habitant ne s'est manifesté pendant l'enquête publique et les permanences en Mairie de Plaisance du Touch d'une part et que le dossier a été visualisé sur le site Internet 209 fois et les documents consultés par 352 personnes d'autre part, sans apporter de contribution.*

*Les estimations fixées par délibération de Réseau31 pour les raccordements collectifs avaient été chiffrées au cas par cas en fonction des participations des particuliers par type de logement (ancien ou neuf), pour les extensions d'habitat (par pièce supplémentaire) et pour les immeubles individuels.*

*Le coût en domaine privé reste à charge des propriétaires en fonction des travaux requis.*

*Malgré l'importance du coût de l'ensemble des travaux à réaliser en fonction des priorités affichées, l'assainissement des eaux usées étant prioritairement un objectif de santé et d'utilité publique, je n'ai pas fonction d'apporter d'observations complémentaires pour étayer le dossier complet fourni par des professionnels pour cette enquête publique.*

\*\*\*\*\*

## *5. Conclusions*

### **Objet : Révision du Zonage d'assainissement des Eaux Usées de la commune de PLAISANCE DU TOUCH.**

➤ La commune de Plaisance du Touch a donné compétence pour l'assainissement collectif au Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute Garonne "Réseau31". En sa qualité de Maître d'ouvrage elle est compétente pour la réalisation de la révision du zonage d'assainissement et son approbation.

➤ Le dossier soumis à l'enquête publique a été réalisé par « ARTELIA » Agence de Toulouse, 15 Allée de Bellefontaine à Toulouse (31106).

➤ L'enquête s'est déroulée conformément à la Procédure légale du 11 septembre au 13 octobre 2023. Elle n'a reçu aucune observation ni réclamation de la part de la population de Plaisance du Touch ni aucune contribution au niveau du registre numérique mis à disposition du public.

➤ J'ai constaté la validité du dossier technique qui contenait toutes les pièces nécessaires et obligatoires. Elles ont bien été prises en compte, argumentées et planifiées pour la réalisation de cette révision de zonage d'assainissement, notamment sur :

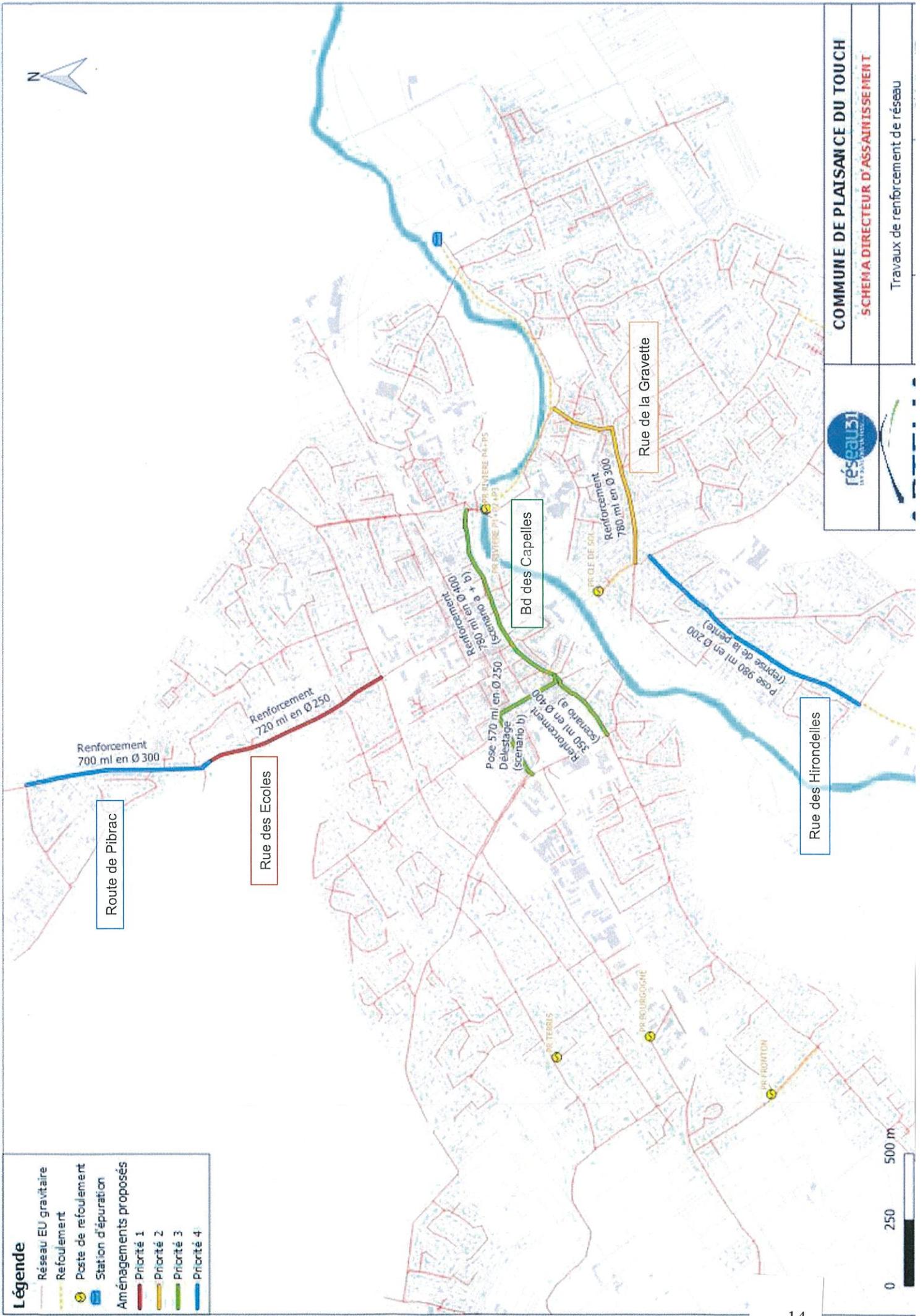
- Les contraintes, les propositions et les solutions proposées au regard des objectifs à répartir dans le temps,
- Les modalités relatives à l'assainissement Collectif
- Les modalités relatives à l'assainissement non collectif,
- Le Volet financier de l'application du schéma révisé
- Le récapitulatif et la planification retenue.

**N'ayant aucune objection à apporter au projet de cette révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Plaisance du Touch, ni dans les propositions envisagées pour la mise en conformité des réseaux, ni dans leur développement conforme aux objectifs du PLU et du SCOT, j'apporte un avis FAVORABLE à ce projet qui « répond au soucis de préservation de l'environnement...(sic) » sans aucune réserve ni recommandation.**

*A Pompertuzat, le 2 Novembre 2023  
La Commissaire-Enquêtrice  
GROLLEAU Claudette*

**6. Pièces annexées :**

- **Plan des renforcements de réseaux(p.14)**
- **Tableau des localisations des travaux**
- **Carte des principaux projets d'Urbanisation (p.16)**
- **Plan des réseaux à créer (p.17)**
- **Liste des sites étudiés individuellement pour la mise en place de l'assainissement non collectif ( plans et diagnostics)p.17**
- **P.V. de synthèse adressé à Réseau31(copie )p.18/19**



- Légende**
- Réseau EU gravitaire
  - Refoulement
  - Poste de refoulement
  - Station d'épuration
  - Aménagements proposés
  - Priorité 1
  - Priorité 2
  - Priorité 3
  - Priorité 4



**COMMUNE DE PLAISANCE DU TOUCH**  
**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**  
 Travaux de renforcement de réseau

## REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE PLAISANCE DU TOUCH

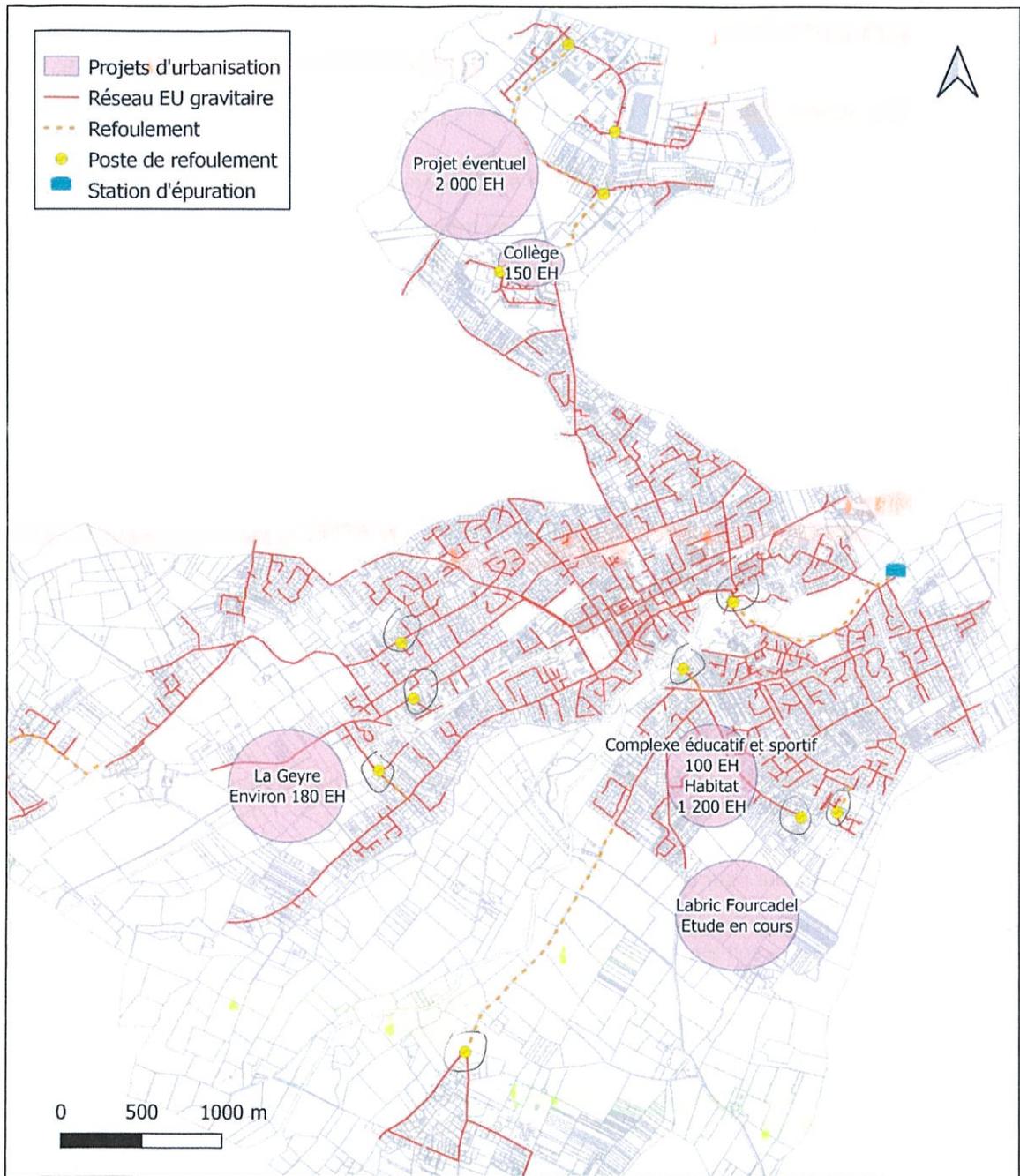
Dossier d'Enquête Publique  
VERSION 3

Urbanisation / problématique	Aménagements proposés	Description travaux	Quantité	Prix unitaire	Coût total (€HT)	Coût yc divers et imprévus	Priorité
Urbanisation du secteur Bonna Sabla Habitat : 530 lots (≈ 1 200 EH) Complexe éducatif 400 élèves ≈ 100 EH	Renforcement de la rue de la Gravette jusqu'à la rue des Lys en Ø250 (ou Ø300 pour s'affranchir de toute mise en charge pour une pluie 6 mois)	Pose de réseau Ø300 F sous RD yc brchts – prof. 2,5 à 4 m	530 ml	1 200 €HT	636 000 €HT	1 108 600 €HT	2
		Pose de réseau Ø300 F sous VC yc brchts – prof. 2,5 à 4 m	250 ml	1 000 €HT	250 000 €HT		
		Comblement réseau existant	780 ml	100 €HT	78 000 €HT		
Problématiques de mise en charge au niveau du réseau le plus profond du Boulevard des Capelles	Scénario a) : Renforcement boulevard des Capelles et avenue des Martinets en Ø400	Pose de réseau Ø400 F sous VC yc brchts – prof. 3 à 4 m	1 130 ml	1 100 €HT	1 243 000 €HT	1 559 400 €HT	3
		Comblement réseau existant	1 130 ml	100 €HT	113 000 €HT		
		Pose de réseau Ø400 F sous VC yc brchts – prof. 3 à 4 m	780 ml	1 100 €HT	858 000 €HT		
Problématiques de mise en charge de la rue des Ecoles et débordements pour la pluie 1 an (en particulier si pas de transfert de la zone de la Ménude vers la STEP Aussonnelle)	Renforcement boulevard des Capelles en Ø400 et délestage rue de la Hille	Comblement réseau existant	780 ml	100 €HT	78 000 €HT	1 797 450 €HT	1
		Pose de réseau Ø250 F sous VC – prof. 4 à 5 m	570 ml	1 100 €HT	627 000 €HT		
		Pose de réseau Ø250 F sous RD yc brchts – prof. 1,5 à 2 m	720 ml	700 €HT	504 000 €HT		
Urbanisation sur le secteur de Val Tolosa (hypotheses : 2 000 EH ; PR spécifique avec rejet au croisement entre la rue des Mûriers et la route de Pibrac ; pas de transfert de la Ménude vers Aussonnelle)	Renforcement en Ø300 au niveau de la route de Pibrac (faible pente)	Comblement réseau existant	720 ml	100 €HT	72 000 €HT	1 046 500 €HT	4
		Pose de réseau Ø300 F sous RD yc brchts – prof. 3 à 4,5 m	700 ml	1 200 €HT	840 000 €HT		
Débordements pour la pluie 1 an au niveau de la rue des Hirondelles et de la rue des Grives (pentes faibles et contre-pentes)	Reprise de la pente (pose nouveau réseau Ø200)	Comblement réseau existant	700 ml	100 €HT	70 000 €HT	788 900 €HT	4
		Pose de réseau Ø200 F sous RD yc brchts – prof. 1,5 à 2,5 m	980 ml	600 €HT	588 000 €HT		
		Comblement réseau existant	980 ml	100 €HT	98 000 €HT		

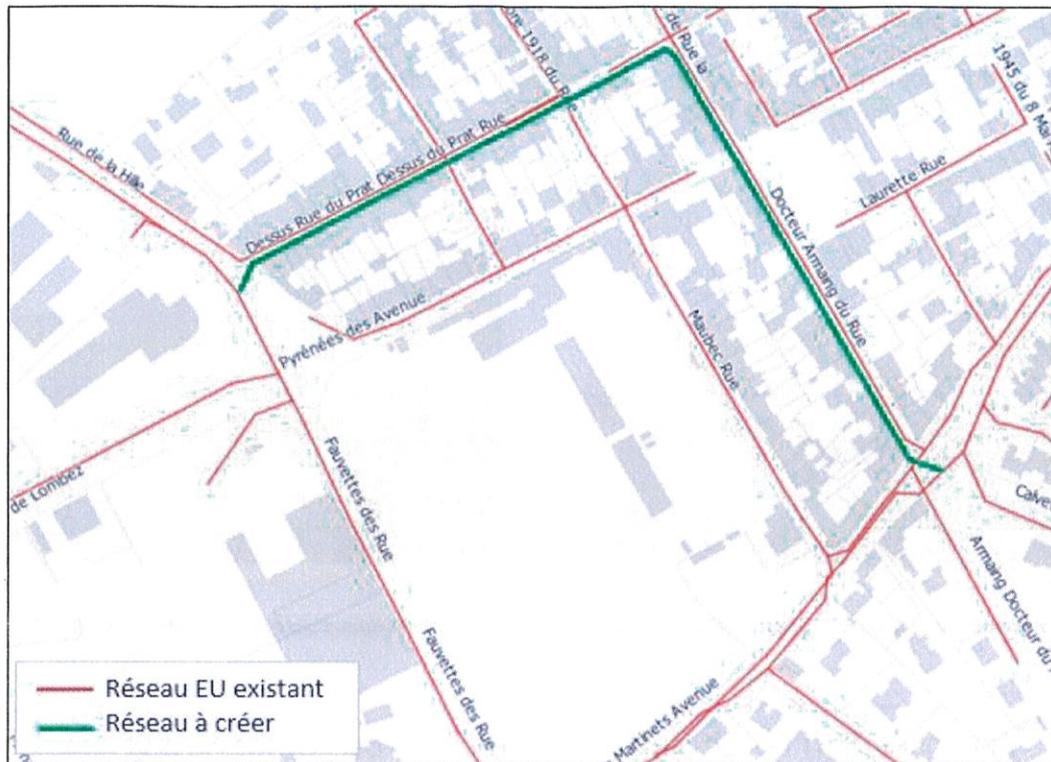
Pour rappel, le coût du délestage de la zone de la Ménude vers la STEP Défi Aussonnelle est estimé entre 610 k€HT et 1 M€HT selon le scénario.

Localisation	Description travaux	Montant des travaux yc 15% divers et imprévus (€ HT)	Volume ECPP supprimé (m³/j)	% ECPP supprimé	Ratio € / m³ ECPP	Priorité
<b>Travaux de réhabilitation sur la base des ITV de 2018 à 2021</b>						
Rue du 8 mai 1945	Etanchéification avec robot ; renouvellement de 45 ml	22 720 €	1.3	0.1%	17 477 €	P2
Avenue des Pyrénées	Pose de selles de branchement ; chemisage de 260 ml	91 250 €	2.6	0.2%	35 096 €	P2
Rue Prat Dessus	Fraisage et étanchéification avec robot ; pose de selles de branchement	9 670 €	1.3	0.1%	7 438 €	P2
Rue d'Encrabe	Tronçon renouvelé en partie précédemment Etanchéification au niveau de la casse du collecteur	2 140 €	Amélioration de l'écoulement			P3
Route de Lamasquière	Fraisage dans cunette regard	580 €	Amélioration de l'écoulement			P3
Chemin de Nebout	Pose d'une manchette et d'une selle de branchement	Réalisé en 2021	103	7.6%	-	P1
Chemin de Nebout	Renouvellement de 200 ml	85 100 €	Amélioration de l'écoulement			P3
Avenue de la Casse	Pose d'une manchette	Réalisé en 2021	64	4.8%	-	P1
Rue Blaise Pascal / route Vitarelles	Fraisage et étanchéification avec robot ; pose de selles de branchement ; pose d'une manchette ; étanchement depuis un regard	18 990 €	35	2.6%	543 €	P1
Rue des Lys / route des Vitarelles	Fraisage et étanchéification avec robot ; pose de selles de branchement ; étanchement depuis deux regards	Renforcement proposé	31	2.3%	-	P1
Rue des Genets / rue Jules Vernes	Fraisage et étanchéification avec robot ; pose de selles de branchement	19 000 €				
Rue des Chênes	Fraisage et étanchéification avec robot ; pose de selles de branchement ; reprise 5 regards (réalisé en 2021)	63 140 €	18.2	1.4%	3 469 €	P2
Zone verte amont STEP (bordure Touch)	Etanchement depuis 2 regards ; selles de branchement ; fraisage et étanchéification avec robot ; 2 manchettes ; réhabilitation par ouverture de tranchée	20 330 €	51	3.8%	398 €	P1
Secteur Birazel	Etanchement depuis 7 regards ; pose de 8 manchettes inox	41 100 €	35	2.6%	1 174 €	P1
<b>Travaux de réhabilitation sur la base des ITV de 2010 à 2016</b>						
Rue de la gravette	Etanchement de nombreux joints et pose de selles de branchements	Renforcement proposé	13	1.0%	-	P2
Devant 8 rue de la Gravette	Etanchement de joints et étanchements ponctuels	2 100 €				
Rue des hirondelles	Réparation en tranchée ouverte et pose d'une selle de branchements	Réalisé en 2021	15	1.1%	-	P1
chemin de Pibrac	Etanchement de joints et pose de selles de branchement	18 600 €	8	0.6%	2 325 €	P2
Rue du Prat Dessus	Etanchement de 3 joints, réparation ponctuelle, pose d'une manchette inox et chemisage Ø150 sur 188 ml	76 100 €	0	0.0%	-	P3
Rue des muriers	Etanchement des joints et réparation ponctuelle	5 900 €	7.8	0.6%	756 €	P1
Rue des Rouge gorge / bergeronnettes / perdrix	Etanchement de nombreux joints	31 900 €	1.3	0.1%	24 538 €	P2
Rue Beoulaygue / Impasse des platanes / Place Frédéric Bombail	Etanchement des joints, réparation ponctuelle en tranchée ouverte (x3), chemisage Ø150 sur 29 ml, pose d'une selle de branchement	42 700 €	0	0.0%	-	P3
Rue du 8 mai 1945	Chemisage Ø150 sur 62 ml	21 900 €	0	0.0%	-	P3
Rue des Ecoles	Etanchement des joints, 1 selle de branchement	Renforcement proposé	0	0.0%	-	P3
Rue del Guindouille	Etanchement des joints, 1 selle de branchement	8 100 €	0	0.0%	-	P3
Rue des frères lion	Etanchement des joints	8 900 €	0	0.0%	-	P3
impasse des aubépines	Etanchement des joints	13 500 €	35	2.6%	386 €	P1
Rue Jules Verne	Chemisage Ø150 sur 70 ml	24 800 €	0	0.0%	-	P3
Impasse de la clé de sol	Etanchement des joints et défauts ponctuels	4 700 €	1.3	0.1%	3 615 €	P2
Impasse clos des martinets	Etanchement des joints	3 800 €	2.5	0.2%	1 520 €	P1
Rue des Mimosas / rue Peyrolières	Etanchement de joints / chemisage Ø150 sur 58 ml	22 200 €	0	0.0%	-	P3
Avenue du 11 novembre	Chemisage Ø150 sur 152 ml	50 700 €	2.1	0.2%	24 143 €	P2
<b>Travaux de réhabilitations ponctuelles des réseaux</b>						
Ensemble de la commune	Etanchement des joints, selles de branchement, manchettes inox, réparation ponctuelles en tranchée ouverte, réhabilitation des branchements	257 840 €	NC			P3
<b>TOTAL</b>		<b>967 760 €</b>	<b>428 m³/j</b>	<b>32%</b>		





**Fig. 13. Carte des principaux projets d'urbanisation**



Localisation du réseau à créer

**Sites étudiés INDIVIDUELLEMENT pour la mise en place de l'assainissement non collectif ( Plans et diagnostics)**

*Château de Marilan*  
*Secteur « Borde »*  
*Secteur « Bouchetis »*  
*Secteur « Les Bastards »*  
*Secteur « Chaubet »*  
*Château de « Beguère »*  
*Secteur « La Sansonne »*  
*Secteur « La Houche »*  
*Secteur « Montet »*  
*Secteur « Vitarelles »*  
*Secteur « La Baraque »*

*Château de Labric*  
*Secteur « La Gastonne »*  
*Secteur « L'Espinglière »*  
*Château « Téoula »*  
*Secteur « Rocolan »*  
*Secteur de « Soulantis »*  
*Secteur « Daydé »*  
*Secteur « La Riquette »*  
*Secteur « Poutoye »*  
*Secteur « Sévènes »*

**Commune de PLAISANCE DU TOUCH**  
***Révision du Zonage d'assainissement des eaux usées***

***P.V. de SYNTHÈSE***

En conformité avec la décision en date du 19 avril 2023 du Président du Syndicat Mixte de l'eau et de l'Assainissement ( RESEAU 31) de valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de Plaisance du Touch et de soumettre ce projet à l'enquête publique réglementaire, cette enquête publique s'est bien déroulée du 11 septembre au 13 octobre 2023.

Conformément à la décision du tribunal Administratif n° E23000079/31 du 02 juin 2023 j'ai été désignée pour conduire cette enquête publique.

Les permanences se sont bien tenues à la Mairie de Plaisance du Touch :

- le lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h
- le mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 17h
- le vendredi 13 octobre 2023 de 14h à 17h.

Conformément à la législation, l'avis de l'enquête publique et le dossier ont été mis à disposition du public à la Mairie de Plaisance du Touch ( version papier et registre des observations ainsi que par voie dématérialisée sur un site dédié à cette enquête) d'une part , par Mail et par courrier à mon intention d'autre part .

L'avis de l'enquête publique a été publié aux annonces légales des journaux :

- La Dépêche du Midi du 22 août et du 12 septembre 2023
- Le Journal Toulousain du 24 août et du 14 septembre 2023.

Les pièces du dossier présenté par RESEAU 31 sur délégation de la Commune de Plaisance du Touch, ont été établies par ARTELIA, 15 allée de Bellefontaine à TOULOUSE ( 31106).

*Le registre de l'enquête publique a été ouvert et visé par mes soins le 11/09/2023 et clos le 13/10/2023 à 17h.*

*‣ A Plaisance du Touch il ne contenait AUCUNE observation manuscrite, aucune personne n'est venue aux permanences et aucun courrier ou Mail n'a été adressé à la Mairie.*

*‣ Le registre numérique contenait 209 téléchargements, 352 visualisations mais AUCUNE contribution à instruire.*

**Mes observations personnelles :**

**Les pièces du dossier** sont conformes à la législation et aux textes réglementaires édictés pour la révision des zonages d'assainissement des communes.

**Les éléments pris en compte** : contexte physique et le milieu naturel, les risques naturels et technologiques, la distribution de l'eau potable, entre autres, et tous les diagnostics concernant l'Assainissement collectif et non collectif.

**Les travaux d'aménagements** nécessaires ont tous été pris en considération afin d'établir le projet de zonage final, d'en évaluer le volet financier, la programmation et la hiérarchisation par « Réseau 31 ».

La prise en compte des modalités relatives à l'assainissement collectif : raccordements (conditions), entretien et organisation du service public.

La prise en compte des modalités relatives à l'assainissement non collectif : obligations de réhabilitation, investigations et travaux de mise en conformité, organisation du service.

Le chiffrage (hors taxes) des coûts importants selon les choix retenus et les priorités (environ entre 6 et 7M/euros minimum).

*\*Tous les documents cartographiques nécessaires à la bonne compréhension du dossier de l'enquête publique ont été annexés.*

‣ *J'ai bien retenu que le projet « répond au souci de préservation de l'environnement puisqu'il permet de définir pour chaque secteur, les techniques d'assainissement les mieux adaptées aux contraintes environnementales »*

‣ *J'ai retenu que les objectifs du SCOT en matière de développement de la population étaient pris en compte (300 à 350 logements/an) mais j'ai noté également que les logements vacants étaient de 365 sur la commune.*

‣ *D'autre part, les projets d'urbanisation prévus avec la reprise de « Val Tolosa » (200EH) sont couverts par les 5 projets en cours ou à venir (carte page 31 du résumé non technique)*

✕ *il ne restera que la possibilité de 370 EH mais cela n'a pas d'incidence sur le projet présenté.*

‣ *J'ai bien noté qu'il concerne l'utilité publique de rénovation nécessaire des réseaux d'assainissement communaux, de leur réhabilitation et de leur extension en fonction des besoins pour préparer l'avenir du développement urbain.*

‣ *Je n'ai constaté aucune objection de la part de la population ni au cours de mes permanences, ni sur le registre tenu à disposition du public à la Mairie de Plaisance du Touch, ni sur le registre dématérialisé qui a simplement été consulté.*

En conclusion, le dossier confié à des professionnels compétents n'appelle pas d'observations particulières de ma part, ni d'objections, ni d'informations complémentaires qui pourraient en modifier le contenu de la part de « Réseau 31 ».

*Me tenant à votre disposition et dans l'attente, si besoin, d'une réponse éventuelle dans le délai imparti,*

*Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.*

*Le 16 octobre 2023  
La Commissaire-enquêtrice,  
C.GROLLEAU*

